

Décembre 2018

Division Carrières
Bourses de mobilité

CONSEILS A L'INTENTION DES BOURSIÈRES ET BOURSIERS SE RENDANT AUX ÉTATS-UNIS

Vous trouverez dans ce document des renseignements et des conseils qui devraient faciliter la planification et le déroulement de votre séjour aux États-Unis. Ce ne sont que des recommandations basées sur les expériences faites par d'autres boursières et boursiers et qui n'ont pas forcément une validité générale. Dans ce pays où tout est possible, il reste amplement de place pour des expériences individuelles et il n'y a pas de réponse unique à beaucoup de questions.

Ce document ne traite pas des questions concernant les assurances AVS-AI et les assurances maladie. Le [set d'informations](#) sur les bourses de mobilité contient de plus amples informations à ce sujet. Le signe « ⇨ » désigne un lien (partie 3) avec des informations complémentaires.

Ce document ne donne qu'un aperçu général. Seules les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

Sommaire

1.	Les préparatifs de voyage	2
1.1	Visa (⇨)	2
1.2	Argent / compte en banque	3
1.3	Pièces d'identité	3
1.4	Les trois premières démarches en arrivant aux USA	3
1.5	Recherche d'un logement (⇨)	3
1.6	Enfants	4
1.7	Généralités	4
2.	Les mesures en arrivant sur place et pendant la bourse de mobilité	4
2.1	Visa	4
2.2	Argent / compte en banque	5
2.3	Impôts	5
2.4	Pièces d'identité	6
2.5	Logement/objets d'aménagement/télécommunication	6
2.6	Voiture	7
2.7	Enfants - École	8
2.8	Généralités	8
3.	Liens utiles	9
3.1	Liens vers les autorités officielles	9
3.2	Liens vers les échanges scientifiques	9
3.3	Informations générales	10

1. Les préparatifs de voyage

1.1 Visa (⇒)

Le visa pour entrer aux États-Unis doit être demandé au moyen du formulaire DS-160 disponible **en ligne uniquement** à l'adresse www.ustraveldocs.com/ch ; dans la plupart des cas, il est nécessaire de **se présenter personnellement** à l'ambassade américaine de Berne.

Ambassade des États-Unis

Sulgeneckstr. 19

3007 Berne

support-Switzerland@ustraveldocs.com

+41(0)31 580 00 33 ou +41(0)43 508 40 00

Le traitement pouvant durer longtemps, il est important de **déposer votre demande de visa à temps**. Les visas ne peuvent être remis que lors d'un rendez-vous convenu au préalable. Durant l'été notamment, période principale des voyages, il est conseillé de convenir d'un rendez-vous suffisamment à l'avance. L'entretien à l'ambassade à Berne prend au moins une demi-heure et peut durer jusqu'à deux heures. Malgré le rendez-vous fixé à l'avance, il faut compter en outre avec un temps d'attente pouvant quelque peu s'allonger. En principe, les indications valables pour les bénéficiaires de bourse (doctorant-e-s et postdoctorant-e-s) sont celles qui concernent les visiteurs en programmes d'échange (**J visa**). Dans certains cas, les indications concernant les étudiants peuvent s'appliquer aux doctorant-e-s (**F-1 visa**). Observez que le **J visa** et le **F-1 visa** sont soumis à d'autres règles et conditions et peuvent avoir une influence différente sur vos projets à long terme. Le FNS n'est pas en mesure de donner des recommandations en la matière.

Important : demandez **dès que possible** à votre institution d'accueil un formulaire SEVIS **DS 2019** (pour un J visa) ou **I-20** (pour un F-1 visa) dûment complété. Veuillez également observer les informations sur le site Internet de l'ambassade des États-Unis à Berne (<https://ch.usembassy.gov/>).

Les visas des boursières et boursiers du FNS sont délivrés avec ce que l'on nomme la «2 years rule », ce qui signifie qu'en principe après la fin de la bourse, respectivement après l'expiration du visa, aucun autre séjour aux USA n'est possible pendant deux ans. Après un séjour à l'étranger dans le cadre d'une bourse de mobilité du FNS, le but est le retour en Suisse (par ex. avec un subside de retour Postdoc.Mobility, Ambizione, PRIMA, Eccellenza). Cependant, si une prolongation du séjour aux USA s'avère nécessaire, le FNS peut sur demande rédiger une lettre dans laquelle il confirmera qu'il n'a pas d'objection à ce que le séjour soit prolongé.

Les citoyen-ne-s suisses ne résidant pas aux États-Unis doivent posséder un passeport lisible électroniquement pour pouvoir déposer une demande de visa. Le passeport doit être valable pendant encore au moins six mois après la durée de validité du visa demandé. Contrairement aux conditions imposées par le Programme d'exemption de visa (**Visa Waiver Program**, VWP) du Système électronique d'autorisation de voyage (**Electronic System for Travel Authorization**, ESTA), il n'est, en règle générale, pas indispensable de posséder un passeport biométrique (passeport électronique) pour demander un visa, mais cela est tout de même recommandé. Si vous avez besoin d'une attestation pour obtenir le visa, veuillez prendre contact avec la Commission de recherche FNS compétente ou avec la division Carrières du FNS qui vous la fournira.

1.2 Argent / compte en banque

Veillez également observer à ce sujet le point 2.2

Vous devriez si possible **emporter une carte de crédit** de la Suisse, vu que les banques américaines n'en délivrent souvent pas sans un historique de crédit (**credit history**) positif (il est possible de le demander en anglais auprès des organisations de cartes de crédit). VISA et MASTERCARD ont fait leurs preuves. Emportez également assez d'argent, par exemple sous forme de TravelCash (MASTERCARD) ou de TravelMoney (carte VISA en US\$), ainsi que de liquide (petites coupures, de 50 \$ au maximum) pour couvrir les premiers frais à l'arrivée (voir point 2.8). Comme alternative aux cartes de crédit habituelles, la carte de débit prépayée Revolut peut être mentionnée, car celle-ci peut offrir certains avantages en termes de frais.

Attention : les magasins refusent souvent les billets de 100 \$! Vous pouvez entrer aux Etats-Unis avec n'importe quel montant de devises, toutefois les montants supérieurs à 10'000 \$ par personne doivent être déclarés à la douane.

1.3 Pièces d'identité

Au début, votre passeport muni du visa valable et une copie du formulaire SEVIS "DS 2019" ou "I-20" sont vos pièces d'identité les plus importantes et vous devriez les porter sur vous en tout temps. Une attestation de l'institution d'accueil et du FNS peuvent aussi vous rendre service. Les autorités aéroportuaires peuvent vous demander ces documents aussitôt après l'atterrissage; vous devez donc vous les procurer encore en Suisse (cf. point 1.1).

Remarque importante: les formulaires SEVIS („DS 2019“ ou „I-20“) **doivent** être munis de la signature actuelle (datant au maximum d'un an, conseillé moins de 6 mois) de l'institution d'accueil afin de vous permettre d'entrer (à nouveau) aux USA.

1.4 Les trois premières démarches en arrivant aux USA

Il est fortement recommandé de se procurer aussi rapidement que possible un "social security number" (SSN), une "driver's licence" (ou "state ID") et d'ouvrir un compte bancaire (voir les points 2.2 et 2.4). La possession de ces documents facilite, entre autres, la recherche d'un appartement.

1.5 Recherche d'un logement (⇨)

Pour trouver un appartement, vous pouvez, déjà depuis la Suisse, prendre contact avec le "housing office" de l'université d'accueil, qui vous fera parvenir des informations et des propositions d'appartements, partiellement avec des formulaires d'inscription pour des chambres ou appartements pour étudiant-e-s. Faites-vous envoyer par des personnes de contact de l'institution d'accueil des journaux locaux avec la rubrique "classifieds", où vous trouverez des offres d'appartements, ou consultez les offres sur Internet. D'après les expériences faites, c'est durant les mois d'été qu'il est le plus simple de trouver un logement. Pour le tout début du séjour, certaines universités proposent des logements d'urgence sur le campus pour un temps limité ; dans ce cas, il serait également judicieux d'effectuer les démarches nécessaires à l'avance. Veuillez vous référer également au point 2.5.

Lors de votre recherche d'un appartement, il peut aussi être important de considérer certains aspects de santé publique. Voir p.e. le site suivant : <https://www.epa.gov/lead/protect-your-family-exposures-lead>.

1.6 Enfants

Il est recommandé de mettre à jour les vaccins des enfants avant le départ aux États-Unis et d'emporter les attestations correspondantes. Une attestation en anglais sur l'état de santé de votre enfant peut vous éviter une visite chez le médecin avant la scolarisation. Il est toutefois possible que le futur établissement d'enseignement primaire n'accepte pas l'attestation relative à l'état de santé et exige que les enfants soient examinés par un médecin-conseil aux USA. Il est recommandé de demander à l'avance à la direction de l'école si elle accepte l'attestation de Suisse. Selon la région, l'attente pour obtenir une place dans une crèche peut être longue (jusqu'à six mois); il est dès lors recommandé de s'inscrire depuis la Suisse.

1.7 Généralités

Avant le départ aux USA, vous pouvez demander une attestation à la Commission de recherche locale du FNS ou à la division Carrières du FNS prouvant votre statut de boursière/boursier. Cette attestation pourra faciliter certaines démarches et les premiers contacts. Une attestation d'importation doit être établie pour le matériel spécial de recherche (par exemple: animaux ou plantes spéciales) (⇒). Veuillez également tenir compte des dispositions d'importation strictes régissant les denrées alimentaires (⇒).

2. Les mesures en arrivant sur place et pendant la bourse de mobilité

2.1 Visa

Pendant votre séjour aux États-Unis, vous pouvez prolonger votre visa ou le convertir en un autre type de visa. La manière de procéder dépend toutefois étroitement de certains critères qui vous sont spécifiques (par ex. type de visa et durée de séjour) et le FNS ne peut que vous délivrer des conseils d'ordre général. Nous vous recommandons de vous adresser à l'"immigration service" local par le biais de l'"international office" de votre université. Pour les prolongations de visa, sachez que vous devez la plupart du temps vous présenter **personnellement**, accompagné des (éventuels) membres de votre famille, auprès d'une ambassade américaine ou d'un consulat **hors du territoire** des États-Unis (veillez à fixer un rendez-vous suffisamment tôt!). D'après les informations obtenues auprès de l'ambassade américaine à Berne, vous pouvez prolonger votre visa J-1 et n'avez pas besoin de changer de type de visa, tant que vous êtes financé depuis la Suisse et que vous n'avez aucun revenu d'origine américaine. Si vous deviez obtenir d'autres informations aux USA, vous voudrez bien en faire part à la Division Carrières du FNS.

Attention: convertir un visa US en un autre type de visa peut prendre beaucoup de temps (jusqu'à près de 12 mois). *Veillez noter qu'il n'est pas possible de sortir des États-Unis pendant la période appelée "waiver process".* Il ne sera nécessaire de convertir votre visa que si vous voulez rester aux USA au-delà de la période de la bourse. Les boursier-ère-s séjournant aux USA avec un visa d'étudiant (F-1) doivent s'enquérir assez tôt des conséquences que l'obtention d'un titre de docteur implique sur leur statut d'immigration. A ce titre, les mots-clés importants sont "optional practical training" (OPT), "OPT-STEM extension", ainsi que les "H-1B cap-gap regulations".

2.2 Argent / compte en banque

Avant votre départ, renseignez-vous auprès de votre banque ou de La Poste pour savoir si vous pouvez conserver votre compte en Suisse pendant la durée de votre séjour aux USA. Dès les premiers jours, ouvrez un compte bancaire aux USA. La plupart des banques proposent deux comptes combinés, notamment en lien avec la carte de crédit : un "checking account" qui vous permet de retirer de l'argent liquide et de payer avec des chèques et un "money market account" avec lequel vous pouvez faire des virements sur votre compte "checking account" par téléphone ou Internet. En règle générale, vous n'aurez pas de frais à payer pour ces comptes combinés. Dans certaines banques et certains Etats il suffit de présenter votre passeport pour ouvrir un compte bancaire. Cependant, en règle générale, la plupart des banques demandent une "triple ID", par exemple la présentation d'un passeport, d'une carte de crédit et d'une attestation de l'institution d'accueil. Il est avantageux de choisir une assez grande banque (aussi bien en Suisse qu'aux USA) afin de simplifier les transferts d'argent entre la Suisse et les USA.

Attention: dans ce contexte, veuillez bien tenir compte des frais éventuels occasionnés par le transfert **international** de fonds. Ces frais peuvent être très différents suivant l'origine du transfert (Suisse → USA ou USA → Suisse).

Après l'ouverture du compte, vous recevrez une carte ("debit card") pour les distributeurs automatiques de billets ("ATM"). Il est aussi utile de commander des "personal checks" le plus rapidement possible. Ces chèques sont très utilisés pour payer aussi bien des factures que de la marchandise. Il arrive même que vous soyez obligé-e de régler votre loyer par ce moyen. Par ailleurs, vous pouvez changer ces chèques en argent liquide dans de nombreux commerces. Les principales cartes de crédit (VISA / MASTERCARD) sont acceptées presque partout et souvent sans montant minimal requis. Les transactions bancaires en ligne et le paiement par acomptes sont très répandus, par contre, l'achat de biens de consommation contre facture est une pratique quasiment inconnue.

2.3 Impôts

Aux Etats-Unis, les bourses de mobilité du Fonds national suisse sont en principe exemptes d'impôts fédéraux ("federal tax") (condition requise: avoir le statut de "non-resident alien"). De plus, les impôts propres à chaque Etat de l'Union ("state tax") ne concernent en général pas les bourses versées avant le séjour aux USA; toutefois, certains Etats appliquent des règles particulières. En outre, la Suisse et les USA ont conclu une convention de double imposition. Cette convention est accessible sur le site Internet des autorités fédérales de la Confédération suisse (www.admin.ch > Droit fédéral > Recueil systématique) et de l'Internal Revenue Service (www.irs.gov > Help & Resources > Tax Treaties). Veuillez vous adresser au Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) (⇒) pour toute information sur cette convention ainsi que sur son application aux personnes bénéficiant d'une bourse. Les instituts d'accueil américains peuvent parfois demander aux bénéficiaires de bourses de bien vouloir transférer le montant de leur bourse à l'université d'accueil. Cela peut toutefois entraîner des déductions et le paiement d'impôts. D'un autre côté, dans certains cas, un engagement au sein de l'institut d'accueil peut vous donner accès à des réductions sur l'assurance maladie. La décision en la matière relève de votre propre appréciation. En général, la bourse est toutefois versée directement sur le compte suisse de la ou du bénéficiaire de subsides.

Attention: tous les revenus provenant des Etats-Unis avant le début de la bourse, ainsi que les fonds de tiers acquis aux Etats-Unis pendant la durée de la bourse sont soumis à l'impôt. Ce genre de situation peut entraîner certaines complications avec l'administration fiscale quant à l'exemption d'impôts du montant de la bourse du FNS.

Important: en tant que titulaire d'un visa F1 ou J pour "scholars", vous êtes considéré généralement comme un "non-resident alien" uniquement pendant les deux premières années de votre séjour aux USA. Ce statut s'étend jusqu'à 5 ans pour les "students". **Si, après un certain laps de temps, votre statut évolue en "resident alien", de nouvelles conditions concernant l'assujettissement fiscal s'appliquent.** Votre "residence status" dépend de manière déterminante du "substantial presence test", défini dans la publication IRS 519 "U.S. Tax Guide for Aliens" (⇒). **Nous vous conseillons fortement de bien étudier les conséquences de maintenir un compte bancaire en Suisse si vous êtes considéré comme un „resident alien“ en matière d'imposition. Cela concerne notamment les obligations de fournir des informations au titre des exigences requises par les programmes FBAR et FATCA (⇒).**

Veillez noter par ailleurs que le FNS ne peut pas fournir de conseils fiscaux aux personnes qui, au titre du droit fiscal des USA, sont considérées comme des "resident aliens". Afin d'éviter tout malentendu, nous vous recommandons de demander conseil personnellement et directement auprès de votre institut d'accueil sur la "federal et la state tax".

Dans ce contexte, veuillez également tenir compte des informations contenues dans le document [«Guide for SNSF fellows in the USA/Boston»](#), rédigé par certains boursiers du FNS.

2.4 Pièces d'identité

Les documents mentionnés sous le point 1.3. devraient toujours être emportés avec vous durant les premiers temps. Les pièces d'identité indispensables sont en outre le "**social security number**" (SSN) et la "**driver's license**", qui sert *de facto* de carte d'identité nationale. Il est conseillé de se procurer ces deux documents le plus rapidement possible. Vous trouverez comment acquérir la "driver's licence" sous le point 2.6. Vous obtiendrez un "social security number" en adressant une demande à la "social security administration" locale (⇒). Vous devez présenter: le passeport (ainsi que le livret de famille et les actes de naissance des enfants n'ayant pas de passeport), une copie du formulaire SEVIS ("DS 2019" ou "I-20") ainsi qu'une attestation de l'institution d'accueil. N'oubliez pas de demander une attestation prouvant que vous avez déposé cette demande. Celle-ci est utile lorsque vous ouvrez un compte bancaire, entrez dans le système d'assurances maladie, etc. Après 2 à 4 semaines d'attente, le "social security number" est envoyé par courrier postal. Notez qu'il convient d'accorder à ce numéro un statut aussi confidentiel que possible ! En effet, cette information peut permettre d'usurper votre identité, un problème devenant assez répandu.

Si vous n'avez pas de permis de conduire international et ne souhaitez pas passer un permis de conduire, vous pouvez demander en lieu et place de la "driver's license" une "**state ID**", qui peut servir de pièce d'identité mais ne comporte aucune autorisation de conduire un véhicule à moteur.

2.5 Logement/objets d'aménagement/télécommunication

Le marché immobilier US s'est adapté à la grande mobilité des Américains. Il existe beaucoup de publications, de plans de ville avec des statistiques (y compris des "crime maps" et un "sex offender registry") décrivant les différents "neighbourhoods" selon les revenus, le nombre d'enfants par famille et d'autres informations utiles pour les nouveaux venus.

Important pour les familles avec des enfants: le lieu de résidence détermine l'école que les enfants vont fréquenter! Ainsi, il peut valoir la peine de vivre dans un quartier aisé même si les loyers y sont plus élevés, étant donné que les écoles y sont souvent meilleures.

Attention: les charges, telles que l'électricité, l'eau, etc. ne sont en général pas comprises dans le loyer. Suivant l'endroit du séjour, le locataire doit en outre parfois demander lui-même au fournisseur de lui installer les raccordements/connexions.

Du printemps à l'automne, les Américains organisent souvent un genre de marché aux puces ("yard-, garage- ou moving-sales") devant leurs maisons. Avec un peu de chance, on peut y acheter l'ameublement complet pour un appartement à un prix relativement bon marché. Le journal local ou des affichettes annoncent ces marchés dans le voisinage. Des panneaux d'affichage (parfois électroniques) dans les universités peuvent aussi offrir des services utiles. Naturellement, les enseignes d'ameublement avantageuses (IKEA, Target, K-Mart...) sont aussi très appréciées aux USA. Cependant, d'une manière générale, la protection des consommateurs est une coutume bien moins prisée aux USA qu'en Suisse. Il vous faudra donc souvent réclamer séparément des garanties sur les produits, si vous les souhaitez. Pensez également que la TVA ("state tax") n'est pratiquement jamais comprise dans le prix affiché dans les magasins !

Retour en Suisse: toute personne ayant habité plus d'une année à l'étranger peut importer en Suisse sans droits de douane les objets ménagers qui sont en sa possession depuis plus de 6 mois. Ceci est également valable pour une voiture. A cet effet, il faut demander à l'administration des douanes suisses le formulaire "Traitement en douane des effets de déménagement" (18.44). Vous trouverez de plus amples informations sur le site de l'administration des douanes suisses AFD (⇒). Le FNS ne prend en charge aucun frais de transport.

L'offre pour l'Internet, le téléphone et la télévision est en règle générale groupée; comparer les diverses offres peut s'avérer très utile ! Les principaux fournisseurs sont AT&T/Cingular, Verizon, Sprint et T-Mobile. La couverture, les prestations et les frais peuvent subir de fortes variations en fonction du lieu. Comme les coups de téléphone locaux (c'est-à-dire à l'intérieur de l'"area code") sont bon marché, une taxe forfaitaire n'est pas souvent avantageuse (malgré le matraquage publicitaire). En ce qui concerne les appels internationaux, diverses compagnies proposent un "international calling plan". En fonction de la situation, les "virtual phone cards", proposées sur l'Internet (⇒), peuvent présenter une solution avantageuse. Ces dernières offrent des conditions bon marché pour les appels vers un pays défini et peuvent également être utilisées avec un téléphone mobile. Les appels téléphoniques VoIP à bas coût via Internet (par ex. skype) sont également en vogue.

Important pour les contrats de téléphonie mobile: aux USA, les appels sortants aussi bien qu'entrants sont facturés à la minute! Les appels entrants internationaux peuvent aussi faire l'objet de taxes supplémentaires. Veillez à vous renseigner avant de signer le contrat.

Attention: un changement d'opérateur de télécommunication en cours de contrat peut entraîner de fortes "early termination fees" (jusqu'à plusieurs centaines de dollars).

2.6 Voiture

La traduction du permis de conduire suisse en anglais ou le permis international ont, selon l'Etat où vous vivez, une durée de validité différente. L'obtention de la "driver's license" américaine passe par un examen pratique (relativement simple) ; en règle générale, ce permis ne peut pas être délivré sur simple présentation d'un permis étranger. Etant donné que la "driver's license" sert aussi de carte d'identité, sa durée de validité correspondra à l'échéance de votre document SEVIS. La "driver's license" est accordée aux non-Américains pour une durée maximale de 4 ans, mais elle peut être renouvelée sans problème du moment que vous disposez des documents de séjour adéquats. A cet effet, vous devez toutefois vous présenter personnellement à l'hôtel de ville/mairie.

Vous trouverez une voiture auprès d'un concessionnaire ou meilleur marché par l'intermédiaire d'annonces privées dans les journaux (toutefois sans garantie de reprise). Des publications du même genre que les évaluations Eurotax en Suisse existent pour les modèles courants de voitures (⇒). Les

concessionnaires de voitures d'occasion sont nombreux et les offres doivent être soigneusement examinées par des prestataires de service sérieux (⇒).

Les primes d'assurance pour la voiture sont très différentes selon les États et souvent très élevées. Une lettre en anglais de votre assurance en Suisse (registre ADMAS) attestant depuis combien d'années vous n'avez pas eu d'accident peut permettre de réduire la prime. Ce document devrait si possible mentionner le numéro de permis de conduire.

Attention : cette attestation n'est valable que pour le preneur d'assurance, les membres de la famille peuvent demander une telle confirmation auprès de l'office de la circulation. Il sera également utile de demander la même attestation à l'assurance américaine pour votre retour en Suisse.

2.7 Enfants - École

Les "Public Schools" ne posent pas de problèmes d'admission. Comme nous l'avons déjà mentionné, le niveau des écoles peut être très différent d'un quartier à l'autre. **Ainsi, le niveau des écoles est souvent plus élevé dans les quartiers aisés.** Selon le lieu de résidence, vous devriez, le cas échéant, être prêt-e à utiliser vos économies pour scolariser vos enfants dans une école privée.

2.8 Généralités

Ne soyez pas étonné-e si vous avez de grosses dépenses au début de votre séjour aux Etats-Unis : à part les primes d'assurances et les frais d'emménagement, vous aurez éventuellement à payer une avance allant jusqu'à trois mois de loyer pour la location d'un appartement. Suivant votre lieu d'habitation, une voiture vous sera indispensable étant donné que les transports publics peuvent être insuffisants.

La plupart des universités et des hautes écoles offrent à leurs étudiant-e-s divers avantages matériels et sociaux sur lesquels il vaut la peine de s'informer à l'avance ou au plus tard à votre arrivée. Parlez-en d'abord à votre institution d'accueil. La plupart des universités disposent aussi d'un "international center" ou "international office", avec des employés très serviables qui connaissent parfaitement les problèmes des étudiant-e-s étrangers.

L'ambassade de Suisse à Washington (attaché scientifique) vous donnera également volontiers des renseignements. Nous vous recommandons de vous enregistrer auprès de la représentation suisse afin d'avoir un échange d'informations avec ses employés.

3. Liens utiles

3.1 Liens vers les autorités officielles

www.eda.admin.ch/washington	Ambassade de Suisse à Washington.
https://ch.usembassy.gov/ www.ustraveldocs.com/ch	L'ambassade des Etats-Unis à Berne et site Internet pour la demande de visa (n'a lieu qu'en ligne!)
http://uscis.gov http://travel.state.gov	Services de l'immigration des USA. (<i>U.S. Citizenship and Immigration Services</i>)
www.cbp.gov	Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. (<i>U.S. Customs and Border Protection</i>)
Bringing food into the U.S.	Importation de denrées alimentaires pour usage personnel.
www.sif.admin.ch	Secrétariat d'Etat suisse aux questions financières internationales.
www.irs.gov Foreign Student/Foreign Scholar Filing Requirements FATCA Current Alerts and Other News IRS FBAR Reference Guide Pub. 519 (US Tax Guide for Aliens)	Service fiscal américain (<i>Internal Revenue Service</i>) avec des informations sur les obligations fiscales et les exigences de déclaration des comptes bancaires à l'étranger. Si votre statut de taxation est celui de „resident alien“ et que vous devez remplir un formulaire pour les impôts américains (formulaire 1040 ou 1040EZ), nous vous conseillons fortement de vous informer sur les programmes FATCA et FBAR auprès de votre institution financière en Suisse.
www.ssa.gov	Services de sécurité sociale aux USA. (<i>Social Security Administration</i>)
www.ezv.admin.ch	Administration fédérale des douanes. (informations sur le retour en Suisse)

3.2 Liens vers les échanges scientifiques

SNSF World Network	Ce réseau anglophone vise à mettre en relation de manière optimale le nombre grandissant de chercheuses et chercheurs soutenus par le FNS. Seuls les bénéficiaires de subsides, anciens et actuels, sont autorisés à y participer (requérant-e-s principaux ou co-requérant-e-s).
Guide for SNSF fellows in the USA	Conseils et informations, collectés par SNSF World Network, Boston Chapter.
www.swissnex.org	Deux des Maisons suisses d'échanges scientifiques se trouvent aux USA, l'une à Boston et l'autre à San Francisco. Une opportunité de mise en réseau avec d'autres chercheuses et chercheurs.
www.univ.cc	Banque de données mondiale des universités et hautes écoles.

3.3 Informations générales

Le FNS n'est pas responsable des contenus.

www.aso.ch	Organisation des Suisses de l'étranger
www.soliswiss.ch	Fonds de solidarité pour les Suisses de l'étranger
www.usatipps.de	Conseils, informations et contacts pour vivre aux USA. Très détaillé et bien décrit, mais plutôt utile pour les touristes
www.apartmentsearch.com www.craigslist.org	Adresses Internet qui pourraient vous faciliter la recherche d'un logement (cf. 1.5)
www.kbb.com www.carfax.com https://www.tcs.ch/fr/camping-voyages/informations-touristiques/destinations/etats-unis-amerique.php	Société de recherches sur le marché de l'automobile (comparable au service d'évaluation Eurotax en Suisse) La rubrique « Voyager sur place » fournit des conseils intéressants sur la circulation routière aux États-Unis.

Faites-nous part de vos remarques, corrections ou conseils comme suit :

Par e-mail au secrétariat de SNF bourses de mobilité: fellowships@snf.ch

Grâce à vous, nous pouvons mettre notre mémento à jour.